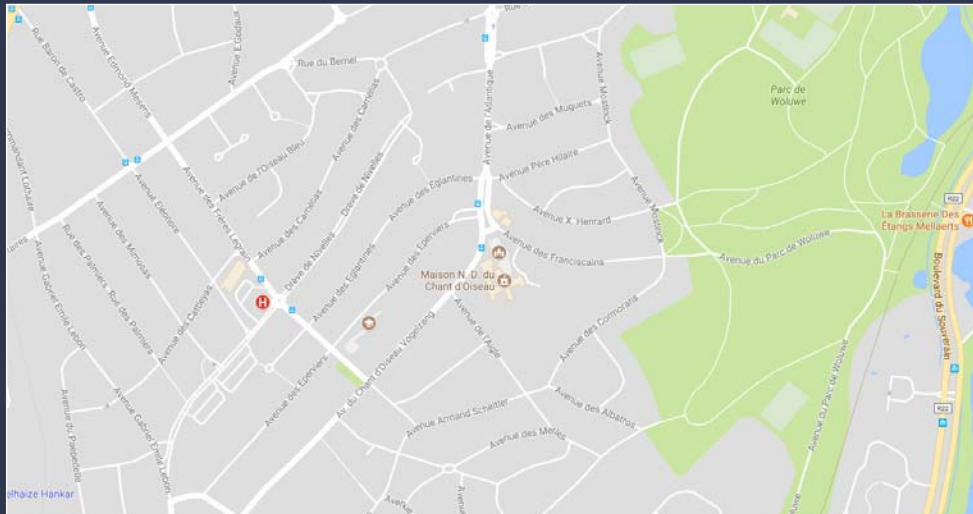


Adresse du Jour

Maison Notre-Dame du Chant d'Oiseau
Avenue des Franciscains 3A – 1150 Bruxelles



En train descendre à Bruxelles Central
Metro ligne 5 Direction Herrmann Debroux
Changer à Thieffry et prendre bus 36 direction Konkel

Arrêt Chant d'oiseau = Vogelzang

Renseignements et inscriptions:

Centre de préparation au mariage interdiocésain - CPMI

Rue de la Linière, 14 - 1060 Bruxelles

GSM +32 (0) 498 73 53 33 - Courriel: secretariat@cpm-be.eu

www.cpm-be.eu



Fédération Internationale des Centres de Préparation au Mariage - FICPM

www.ficpm.org

Invitation

Samedi 4 novembre 2017
9h00 - 18h30

« Faire Signe et Être Signe »

Défis - Questionnements - Ressources

Pour l'accompagnement dans la pastorale du mariage

Maison Notre-Dame du Chant d'Oiseau

Avenue des Franciscains 3A – 1150 Bruxelles

Journée de rencontre et de partage éclairée par les interventions de
Benoit LOBET et **Arthur BUEKENS**

Organisée par

Le Centre de préparation au mariage interdiocésain - CPMI

Bruxelles - Brabant wallon - Liège - Luxembourg - Namur - Tournai

avec la participation de

**La Fédération Internationale des Centres de Préparation au Mariage
FICPM**

Programme

Samedi 4 novembre 2017

9h00	Accueil
09h30-09h50	Prière - Présentation de la journée
09h50-11h00	Intervention de Benoit LOBET et questions - réponses
11h00-11h30	Pause-Café, stand librairie....
11h30-12h15	Carrefours
12h30-13h30	Repas chaud
13h45-14h00	Présentation de la FICPM
14h00-15h15	Intervention d' Arthur BUEKENS et questions - réponses
15h15-15h45	Pause-café, stand librairie....
15h45-16h30	Carrefours
16h45-17h00	Partage informel
17h00-18h30	Célébration eucharistique
18h30	Apéro et repas convivial (réservation obligatoire)

En 2016 c'est avec plaisir qu'avec la Pastorale de Liège nous avons approfondi le thème «**Grandir dans le couple par le Pardon**» et avec la FICPM «**S'aimer – Semer**» la joie de la Rencontre.

Avec la participation de la FICPM (France, Espagne, Portugal, Italie, ...)
le CPMI a invité l'**Abbé Benoit LOBET**, doyen d'Enghien et maître de conférence à l'UCL et l'**Abbé Arthur BUEKENS** animateur et formateur au Centre Cardijn pour nous éclairer à propos du thème
«**Faire signe et Être signe**»

Le Pape François nous rappelle inlassablement «d'Être des signes limpides du Christ ressuscité» (Regina Cæli, 17 avril 2017)

Combien de fois avons-nous été interpellés sur notre chemin par quelqu'un qui «nous fait signe»? Que ce soit un grand signe agité ou un petit signe discret il ne nous est jamais indifférent et, très souvent, il reste agréablement gravé dans notre mémoire.

Beaucoup d'entre nous aimeraient que les couples avec qui nous cheminons repartent avec une image du Royaume de Dieu que nous vivons au quotidien en couple, en famille, en équipe. Que notre Foi les embrase, qu'elle soit un signe de ce Dieu d'amour révélé par Jésus-Christ, inscrit à jamais dans leur esprit.

Comment transmettre notre foi? Comment faire signe et être signe en tant que couple. Le Christ rencontre, écoute, interpelle, envoie et donne envie de rester avec Lui. Comment dans nos sessions écouter, accompagner, interpeller, susciter la rencontre avec le Christ et envoyer.

Ce 4 novembre sera l'occasion de partager nos expériences, nos outils, nos questionnements à la lumière des intervenants.



Bulletin d'inscription à compléter, découper si vous postez votre inscription - Pour vous inscrire en ligne, cliquez [ici](#).

Secrétariat CPM interdiocésain: Mme Dominique GRAYE
Rue de la Linière, 14 - 1060 Bruxelles
GSM +32 (0) 498 73 53 33 - adresse courriel secretariat@cpm-be.eu

Nom:
Prénoms (mari + femme si couple):
Enfants:
Nombre de personnes à la journée:
Adresse courriel:
Membre de l'équipe CPM de
Autre engagement:
Nature de l'engagement: Couple - Diacre - Prêtre -

PAF 20,00€/pers: repas chaud et 2 pauses café compris

Soirée apéro et repas convivial (Facultatif): 10,00€/pers

nombre de personnes à la soirée:

à verser sur le compte du CPMI: BE84 2100 6400 1359 – BIC GEBABEBB

Pour la bonne organisation de la journée, vos inscriptions sont attendues le plus rapidement possible et de préférence **avant le 15 octobre 2017**